

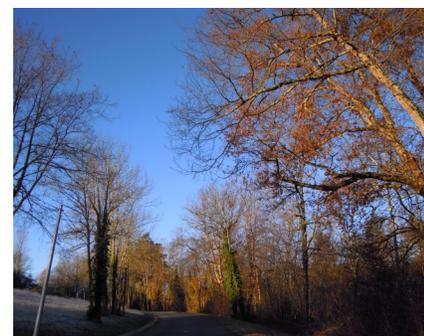
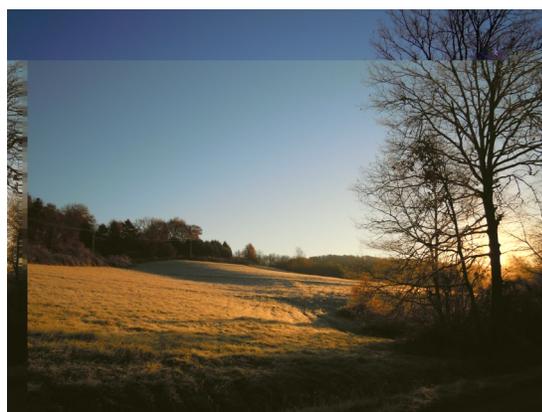
Bulletin municipal d'informations

Sainte Croix Volvestre

Numéro 8 - Hiver 2018

Dans ce numéro ...

- Le mot du Maire p.2
- École p.3
- Associations p.3
- C.C.A.S - EPHAD p.4
- Travaux - Voirie p.5-6
- Finances p.6
- Informations p.7
- Agenda p.8



Le mot du maire



L'année 2017 a été essentiellement marquée par les élections présidentielle et législative, d'une part, et d'autre part, par la mise en œuvre du regroupement des communautés de communes prévue par la loi Nôtre.

Cette année 2018 sera sans nul doute une année transitoire et difficile qui m'inspire quelques inquiétudes :

En premier lieu, la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées (CCCP) a fait, à juste titre, le choix d'appliquer la fiscalité professionnelle unique ; par contre, au niveau des compétences optionnelles, la voirie, jusqu'ici prise en charge par la Communauté de Communes du Volvestre Ariégeois, n'a pas été retenue. Ainsi, les interventions (débroussaillage, travaux goudronnage, curage fossés,...) devront donc être assurées par les communes elles-mêmes : par ailleurs, si une compensation devrait être définie, elle ne sera jamais à hauteur de nos besoins financiers pour effectuer ces travaux.

Pour de plus amples informations à ce sujet, je vous invite à consulter le site internet de la CCCP <https://couserans-pyrenees.fr>

La réforme fiscale supprimant la taxe d'habitation annoncée comme devant être totalement compensée, va priver notre collectivité de ressources essentielles (environ 40 000 €).

Malgré tout, nous continuerons de faire évoluer notre village et notre cadre de vie ; sans perdre de vue notre objectif de gestion financière rigoureuse, nous avons toujours à cœur de bien servir les besoins tant de notre bourg centre que de nos hameaux.

Vous retrouverez ces actions menées dans nos bulletins municipaux ainsi que sur le site internet de notre commune : www.mairiesaintecroixvolvestre.fr.

Par ailleurs, il n'en demeure pas moins que notre secrétariat, mes adjoints et moi-même restons à votre entière disposition.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2018.

L'école

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Alix GUION de MERITENS, nouvelle professeur des écoles en charge du 3^{ème} cycle, à l'école de Ste Croix Volvestre en remplacement de Mme Anne DIMMERS qui a été mutée.

Actuellement, il y a 65 enfants à l'école de Ste Croix Volvestre, soit cycle I : 23 élèves, cycle II : 18 élèves, cycle III : 24 élèves.

Le 15 novembre, le cross annuel s'est déroulé, autour du lac, avec la participation des écoles de Fabas et de Lasserre.

Le 19 décembre, le spectacle de Noël de l'Ecole s'est déroulé en présence des résidents de la maison de retraite de Ste Croix ainsi que les familles des enfants.

Nous étions nombreux à assister à ce spectacle et nous remercions tout particulièrement les enfants et les enseignants pour cette agréable et magnifique prestation. Un goûter (pâtisseries, friandises achetées à Epicerie du Lac, jus de pomme acheté à Mr José CLIVILLE) et un cadeau (acheté à la Pharmacie de Ste Croix) ont été offerts à tous les enfants, comme chaque année, par la municipalité.



L'école de Ste Croix a comme projet pédagogique une classe découverte à Carcassonne, les parents d'élèves très motivés sont le mercredi, sur le marché, pour vendre des gâteaux, oreillettes,... afin d'aider à financer ce voyage.

Associations

Appel à candidature pour former le nouveau Comité des fêtes !

Si vous êtes intéressé pour organiser la fête locale de la Saint Fiacre 2018 veuillez contactez la Mairie.

Montants des subventions accordées aux associations pour 2017 :

Rugby Club Cruxéen	4 800€	Art et Vie au Village	235€
Comité des Fêtes	4 800€	Foyer Rural	235€
Tennis Club Cruxéen	1 000€	La Gaule Cruxéenne	235€
Art'Cade	800€	St Hubert Cruxéen	235€
Anciens Combattants et Vict. de G	590€	Sanglier Ariègeois	235€
Art'Cade Ti'Stival	500€	Art et Vie Ciné Balade	200€
Ste Croix Pétanque	500€	Amicale Pompier Cazères	180€
Loisirs et Détente en Volvestre	300€	Amicale Pompier St Girons	180€
Marché de Ste Croix	300€	Marché pour Marché O'Initiatives	100€

Une subvention exceptionnelle de 100 € a été attribuée aux associations « Les Bazis » et « Remp'Arts ».

La municipalité se réjouit des succès des animations portées par les associations : Salon des Arts, Marché Ô Initiatives, Fête de la Citrouille, Ti'stival, Concours de pêche, Concours de pétanque, Fête locale. A l'occasion des ces manifestations, il convient ici de souligner l'implication du Centre de Loisirs ENVOL et des résidents de l'EHPAD.

Les résidents de l'EHPAD bénéficient **d'animations nombreuses et variées** ; certaines sont organisées intra-muros, d'autres leur permettent de participer à des sorties et certaines contribuent à améliorer leur confort quotidien.

Sans être exhaustif, voici un aperçu de ces activités.

Dans les lieux mêmes de l'EHPAD et devant des résidents particulièrement enjoués, nous pouvons souligner :

- une **exposition** sur les métiers de sabotiers et de tonneliers (réalisée par Mme Huguette HEUILLET avec l'intervention de M. le Maire),
- une **représentation du cirque** CANCY (jongleurs, équilibristes, clowns et dresseurs d'animaux),
- une **journée marocaine** (repas et animation par la compagnie « Rythmes d'Orient »)
- prestation de la **chorale « Que Canto »** de St-Girons (chants et cantiques de Noël en patois),
- **repas de Noël** avec les familles (repas gastronomique réalisé avec talent par le chef cuisinier, animation par le chanteur et magicien J-Pierre DERVIL, tables décorées avec soin par les résidents et leur animatrice),
- **repas du nouvel an** avec les familles animé par la chanteuse Laetitia et danse partagée par les résidents, leur famille et le personnel),
- **animations au long cours** (danse assise avec le chorégraphe Mathieu), loisirs créatifs (réalisation de décors pour Noël, tableaux pour exposition dans les lieux de vie communs, loto mensuel, rédaction et lecture du journal interne « Le petit Volp »)



Cette année, les animations extérieures organisées pour les résidents ont été bien suivies ;

- **sortie au Pas de la Case** (emplettes et repas au restaurant),
- **fête de Pentecôte à Cazères** (corso fleuri),
- **voyage à Lourdes** (à la demande des résidents, visite de la grotte, achats de souvenirs et repas au restaurant),
- participation à la fête annuelle de la **maison de retraite de Fabas**,
- défilé **d'Autrefois le Couserans** et repas au restaurant,
- **spectacle au cabaret** Le Robinson à Venerque-Le Vernet.

Enfin et pour la deuxième année consécutive, Mme Renée PONS, chef de cœur, a organisé un spectacle de chorales dont les fonds recueillis ont permis d'améliorer le quotidien des résidents (achat d'un juke box, création d'un « petit jardinou »).

Travaux - Voirie

Le **changement des menuiseries** a commencé : la mairie, la bibliothèque (portes), la salle des jeunes et les locaux de l'ancienne gendarmerie en ont déjà bénéficié. A partir de février, ce sont la salle des fêtes et la salle à manger de la maison des associations qui seront également remplacés.



L'espace de jeux pour enfants a retrouvé une nouvelle jeunesse, mise en place de nouvelles structures avec un sol amortissant.



Les premiers **lampadaires** ont été posés sur les zones du centre du village, route de Montequieu-Volvestre et route de Saint-Girons : les travaux devraient se poursuivre sur le reste du village en fonction du planning du Syndicat Départemental d'Énergies (SDE 09). L'enlèvement des poteaux se fera en synchronisation avec les services d'entretien du réseau téléphonique.

Les **vestiaires du rugby** ont été quelque peu modifiés ; leur réaménagement va permettre à l'association Rugby Club Cruxéen de disposer d'un local pour la réception des équipes extérieures et pour l'organisation de la vie du club.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise DWM qui en a aussi financé une partie des travaux. La municipalité a pris en charge la réfection des peintures, suite à un dégât des eaux et la démolition d'une cloison.

La **borne de recharge électrique** sera bientôt en service ; elle est positionnée à l'entrée du stade qui bénéficie d'une alimentation électrique avec un tarif jaune déjà existant plus avantageux pour les finances communales.



Finances

A ce jour, les finances de la commune nous permettent de réaliser les travaux prévus.

Un emprunt à court terme a été engagé pour le règlement des travaux de menuiserie en cours ; cette opération a été réalisée pour pouvoir honorer le paiement de l'entreprise dans l'attente du versement des subventions qui nous ont été notifiées mais qui ne nous seront versées qu'une fois que l'ensemble des travaux sera réalisé.

En ce qui concerne l'éclairage public, son financement sera subventionné à 50 % par le Conseil Départemental et les 50 % restants feront l'objet d'un emprunt contracté par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE 09).

Le bâtiment occupé jusqu'à fin décembre par la CCVA a été loué à l'association SOLENVOL aujourd'hui dénommée Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD).

L'appartement réhabilité, dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, a été reloué.



La municipalité tient à faire appel à la citoyenneté de chacun quant à l'usage des poubelles situées devant la mairie et devant l'église ; celles-ci ne sont absolument pas destinées à recevoir des sacs de déchets ménagers. Situées sur le parcours d'embellissement et de sécurisation du centre bourg, elles ne peuvent qu'uniquement recevoir des petits déchets (papiers, étuis de cigarettes, mégots...)

| Certificat d'immatriculation pour les véhicules

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives portée par le Plan Préfecture Nouvelle Génération **la Mairie de Sainte Croix Volvestre n'est plus en mesure de recevoir vos demandes de certificat d'immatriculation.**

Les services de la Préfecture ou Sous-Préfecture n'assure plus, non plus, l'accueil physique des usagers pour ces dossiers.

Toutes les demandes se font désormais directement en ligne sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>



| Cartes d'identité et passeports

Une **nouvelle procédure de demande et de renouvellement des Cartes Nationales d'Identité** est entrée en vigueur au mois de mars, destinée à sécuriser l'instruction des demandes en alignant leur modalité de délivrance sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Il ne vous est plus possible de faire vos démarches auprès de la mairie de Sainte Croix Volvestre. En effet, la mairie n'est plus habilitée à délivrer les CNI dans la mesure où elle n'est pas équipée du dispositif de recueil d'empreintes digitales.

Vous pouvez déposer vos demandes dans n'importe quelle commune équipée du dispositif spécifique. Dans notre secteur, les mairies équipées les plus proches sont : **Cazères, Saint-Girons, Le Mas d'Azil.** Pour toute démarche, pensez à contacter la mairie avant, pour l'obtention d'un rendez-vous.



| Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h-17h30

Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-17h30

Jeudi 9h-12h

Samedi 9h30-11h30

| Demandes d'urbanisme

Toute construction nouvelle ainsi que toute addition ou modification de construction existante doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

Dans tous les cas, le projet devra être conforme au règlement du PPR (Plan Prévention des Risques) mouvement et glissement des terrains, inondation et du plan de protection de l'ancien couvent avec avis de l'architecte des Bâtiments de France.

Le service de la Mairie est à même de fournir tous les renseignements nécessaires et notamment l'ensemble des pièces entrant dans la constitution du dossier, avant la transmission au service de l'administration (DT de l'Ariège), ce dernier formulera un avis après consultation des divers gestionnaires de réseaux.

Il est rappelé que la simple mise en place d'une clôture ou d'une piscine, changement de menuiseries ne déroge pas à ces règles et doit également faire l'objet d'une déclaration.

Prochain Ramassage des encombrants :

Le 09 avril, le 28 mai, le 16 juillet, le 08 octobre et le 03 décembre 2018.

Inscription auprès de la Mairie au 05.61.66.72.16, le jeudi avant le ramassage.

Numéros utiles

Pompiers : 18 Allo Docteur : 3966 SMUR : 15
Appel d'urgence européen : 112 Police : 17

Gendarmerie de Ste Croix Volvestre :
05.61.66.72.08

Cabinet médical (Docteur GRIMAULT) :
05.61.66.72.05

Pharmacie PEDEBOSCQ Ste Croix Volvestre :
05.61.66.72.61

Cabinet Infirmières RIVEL BOUTET
Ste Croix Volvestre :
05.61.66.72.43

Kinésithérapeute GARCIA Ste Croix Volvestre :
05.61.66.74.06

Ambulances – Taxi CALANDRY
Ste Croix Volvestre :
05.61.66.73.63

EHPAD Résidence de la Vallée du Volp :
05.61.96.22.00

Service de soins à domicile SOLENVOL:
05.61.96.26.72

Crèche « les Petits Nous » :
05.34.14.01.10

Ecole de Ste Croix Volvestre :
05.61.66.73.78

Centre de Loisirs ENVOL :
09.63.69.06.15

La Poste de Ste Croix Volvestre :
05.61.66.73.48



Loto du Rugby Club Cruxéen : vendredi 16 février

CINEDOC : vendredi 23 février

Loto du Rugby Club Cruxéen : vendredi 16 mars

CINEDOC : vendredi 23 mars

Loto du Club Détente et Loisirs en Volvestre :

dimanche 08 avril

Ciné Balade: mercredi 25 avril

CINEDOC : vendredi 27 avril

Concours PETANQUE : mardi 08 mai

TI'STIVAL : vendredi 25, Samedi 26 et Dimanche 27 mai

CINEDOC : vendredi 25 mai

Concours PETANQUE : samedi 02 juin

Concours PECHE enfant : samedi 16 juin

Ciné Balade : mercredi 20 juin

Spectacle fin d'année ECOLE : vendredi 29 juin

**N'oubliez pas, le
marché, tous les
mercredis matins à
l'espace Charles
Fauroux !**

L'Office du tourisme

Horaires d'ouverture :

Lundi Mercredi et Jeudi :

10h -12h et 15h -17h

Vendredi :

10h -12h et 14h -16h